

Séance  
ordinaire du  
20 février  
2017

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU VINGTIÈME (20<sup>e</sup>) JOUR DU  
MOIS DE FÉVRIER DEUX-MIL-DIX-SEPT (2017) À COMPTER DE 20 H 30 À LA  
SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

sont présents :

Mme Danielle Doyer, mairesse  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2  
M. Georges Jalbert, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Jacques Dumas, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Madame la mairesse préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soit messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier ainsi que monsieur Léo Caron, directeur du développement économique et de l'urbanisme y prennent part.

Sont également présents madame Sonia Lévesque, du journal l'Avantage, ainsi que monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

**17.02.68**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MADAME LA MAIRESSE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Madame la mairesse, Danielle Doyer, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes. Le directeur général et greffier adjoint rédige le procès-verbal.

**17.02.69**

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

1. Ouverture de la séance par Madame la Mairesse et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**ADMINISTRATION**

3. Désignation du nom du regroupement des Offices d'habitation de la région de La Mitis.

**FINANCES**

4. Autorisation de signature de quittances dans le dossier du 94, avenue Lavoie.
5. Autorisation de paiement de cotisations à l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec.

6. Autorisation de versement de dons.
7. Autorisation de renouvellement de l'entente de service avec Mitis HD pour l'année 2017.
8. Autorisation de signature du protocole d'entente intervenu entre la Ville de Mont-Joli et la Société protectrice des animaux du littoral.
9. Demande d'aide financière de la Ville de Mont-Joli dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

### **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

10. Autorisation d'inscription à la Tournée régionale annuelle de la mutuelle de santé et sécurité au travail de l'UMQ.
11. Autorisation d'affichage des emplois étudiants pour l'été 2017.

### **LOISIRS**

12. Autorisation d'engagement financier relatif à la programmation de la semaine de relâche.
13. Autorisation d'application d'une tarification spéciale pour le Stade du centenaire – tournoi LHPS.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

14. Autorisation d'achat de formations à la firme Flash Formation.
15. Autorisation d'embauche d'un pompier pour le service incendie.
16. Adjudication d'un mandat à monsieur Marcel Banville, architecte, dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes de la caserne des pompiers.
17. Affaires nouvelles.
18. Période de questions.
19. Clôture et levée de l'assemblée.

### **ADMINISTRATION**

17.02.70

#### **DÉSIGNATION DU NOM DU REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DE LA RÉGION DE LA MITIS**

**CONSIDÉRANT QUE** les offices d'habitation de la région de Mont-Joli et de la Mitis seront fusionnés en un seul regroupement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'office d'habitation de Mont-Joli existe depuis 1973 et compte plus de 178 logements HLM ce qui représente les 2/3 du parc immobilier;

**CONSIDÉRANT QUE** les bureaux du nouvel office seront sur le territoire de la ville de Mont-Joli;

**CONSIDÉRANT QUE** Mont-Joli désire que le regroupement porte le nom de « Office d'habitation de Mont-Joli-La Mitis », afin que celui-ci soit représentatif des municipalités impliquées comme d'autres organismes locaux l'ont déjà fait tels que la Chambre de commerce et industrie Mont-Joli-La Mitis;

**CONSIDÉRANT QUE** la Caisse populaire de Mont-Joli a également emboîté le pas en modifiant son nom pour Caisse populaire Desjardins –Est de la Mitis;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au comité de travail pour que le nom du regroupement des sociétés d'habitation des municipalités de La Mitis soit « Office d'habitation Mont-Joli-La Mitis ».

## **FINANCES**

### **17.02.71      AUTORISATION DE SIGNATURE DE QUITTANCES DANS LE DOSSIER DU 94, RUE LAVOIE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la greffière, madame Kathleen Bossé ou monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville les quittances dans le dossier du 94, rue Lavoie. Par la même résolution, le conseil accepte le paiement de 3237.24 \$ à la compagnie InnovAssur, assurances générales inc. ainsi qu'un montant de 1000 \$ à madame Jenny Boucher et monsieur François Morissette, couvrant ainsi l'ensemble des dommages.

### **17.02.72      AUTORISATION DE PAIEMENT DE COTISATIONS À L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2017 pour monsieur Robert Roger, chef de division, prévention et opérations, et ce, au montant de 250 \$ plus les taxes. Cette dépense est prévue au budget.

### **17.02.73      AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONNS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons suivants :

<b>Organisme</b>	<b>Objet</b>	<b>Don</b>
Club Richelieu	Bien cuit	5 billets à 50 \$
SADC	Bon climat des affaires	350 \$
Tournoi E.J. Bourque	Réception civique	100 \$
Ass. Déficience intellectuelle	Brunch le 15 mars	3 x billets à 14 \$

### **17.02.74      AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE AVEC MITIS HD POUR L'ANNÉE 2017**

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente de service avec Mitis HD pour une période d'un an, et ce, au montant de 1500 \$.

**17.02.75            AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DU LITTORAL**

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert proposé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité que le conseil autorise madame Danielle Doyer, mairesse et monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le protocole d'entente intervenu entre la Ville de Mont-Joli et la Société protectrice des animaux du littoral pour une période de 11 mois, du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 31 janvier 2018, et ce, au montant de 16 041.67 \$ plus les taxes.

**17.02.76            DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-JOLI DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a de grands besoins pour la pose de revêtement bitumineux sur son territoire en 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des artères nécessitant une intervention est considérable, faisant en sorte qu'une aide financière revêt une importance déterminante dans la réalisation de ces travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes antérieures ont toujours reçu un appui favorable du ministre des Transports et du député de notre circonscription;

**CONSIDÉRANT QUE** les rues à prioriser en 2017 sont les suivantes : avenues du Sanatorium, Lepage, Villeneuve, le boulevard Jacques-Cartier et la rue Desjardins;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'adresser une demande d'aide financière à monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi qu'à monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant total de 50 000 \$.

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**17.02.77            AUTORISATION D'INSCRIPTION À LA TOURNÉE RÉGIONALE ANNUELLE DE LA MUTUELLE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE L'UMQ**

Il est proposé par le conseiller Georges Jalbert appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'inscription de messieurs Claude Fortin, surintendant du service des travaux publics, Gilles Gaudreault, superviseur à l'approvisionnement et responsable SST et Léo Caron, directeur du service des ressources humaines à la tournée régionale annuelle de sa mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail (SST) pour le milieu municipal. Cette rencontre aura lieu le 25 avril prochain à Rimouski. Par la même résolution, le conseil autorise les frais de déplacement.

**17.02.78            AUTORISATION D'AFFICHAGE DES EMPLOIS ÉTUDIANTS POUR L'ÉTÉ 2017**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser l'affichage des emplois étudiants pour l'été 2017 :

- **Au service des travaux publics** : 6 étudiants
- **Au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire** : 12 étudiants.

## LOISIRS

### 17.02.79 **AUTORISATION D'ENGAGEMENT FINANCIER RELATIF À LA PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à consacrer une somme d'environ 6647.62 \$ plus taxes pour diverses activités d'animation et de jeux offertes dans le cadre de la semaine de relâche par le service des loisirs et de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

### 17.02.80 **AUTORISATION D'APPLICATION D'UNE TARIFICATION SPÉCIALE POUR LE STADE DU CENTENAIRE – TOURNOI LHPS**

**CONSIDÉRANT QUE** la ligue de hockey préparatoire scolaire LHPS présentera un tournoi des M13 du 24 au 26 mars 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Allan Johnston a transmis à la Ville une demande de tarification spéciale pour l'utilisation du Stade du centenaire;

**CONSIDÉRANT QUE** ce tournoi fait partie des événements spéciaux de Mont-Joli et que les retombées sont importantes pour les commerces de la région;

**CONSIDÉRANT QU'**une telle initiative a déjà reçu l'appui des membres du conseil au cours des années précédentes;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'application d'une tarification spéciale pour ce tournoi à savoir :

- Facturation pour la location de la glace au tarif de 250 \$ ou de 275 \$ (prix selon le nombre d'heures utilisées);
- 30 \$/heure pour modification à l'horaire de travail des employés du stade.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 17.02.81 **AUTORISATION D'ACHAT DE FORMATIONS À LA FIRME FLASH-FORMATION**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de deux formations intitulées: "Les phénomènes thermiques de l'incendie du bâtiment" et "L'analyse de la fumée d'incendie", et ce, au coût de 8 437.10 \$ plus les taxes. Ces deux formations, qui profiteront à 18 membres du service incendie, sont d'une durée de 6 heures chacune et auront lieu les 26 et 27 août prochain dans les locaux de la Ville.

### 17.02.82 **AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN POMPIER POUR LE SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jacques Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de monsieur Florent Labonté à titre de pompier à temps partiel pour le service incendie de la Ville de Mont-Joli. Monsieur Labonté entrera en fonction le 21 février 2017 et sera affecté à la caserne de St-Donat.

Cette embauche est conditionnelle à une probation de 12 mois et à deux évaluations de rendement après 6 et 9 mois de service. Les conditions de travail prévues à l'entente entre la Ville de Mont-Joli et l'Association des pompiers volontaires s'appliquent.

**17.02.83 ADJUDICATION D'UN MANDAT À MONSIEUR MARCEL BANVILLE, ARCHITECTE DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION ET DE MISE AUX NORMES DE LA CASERNE DES POMPIERS**

Il est proposé par le conseilleur Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'octroyer un mandat à monsieur Marcel Banville, architecte, dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes de la caserne des pompiers, et ce, pour un montant maximum de 5 000 \$ plus les taxes.

**17.02.84 AFFAIRES NOUVELLES**

*Aucune affaire nouvelle.*

**17.02.85 PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

**17.02.86 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 40, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.